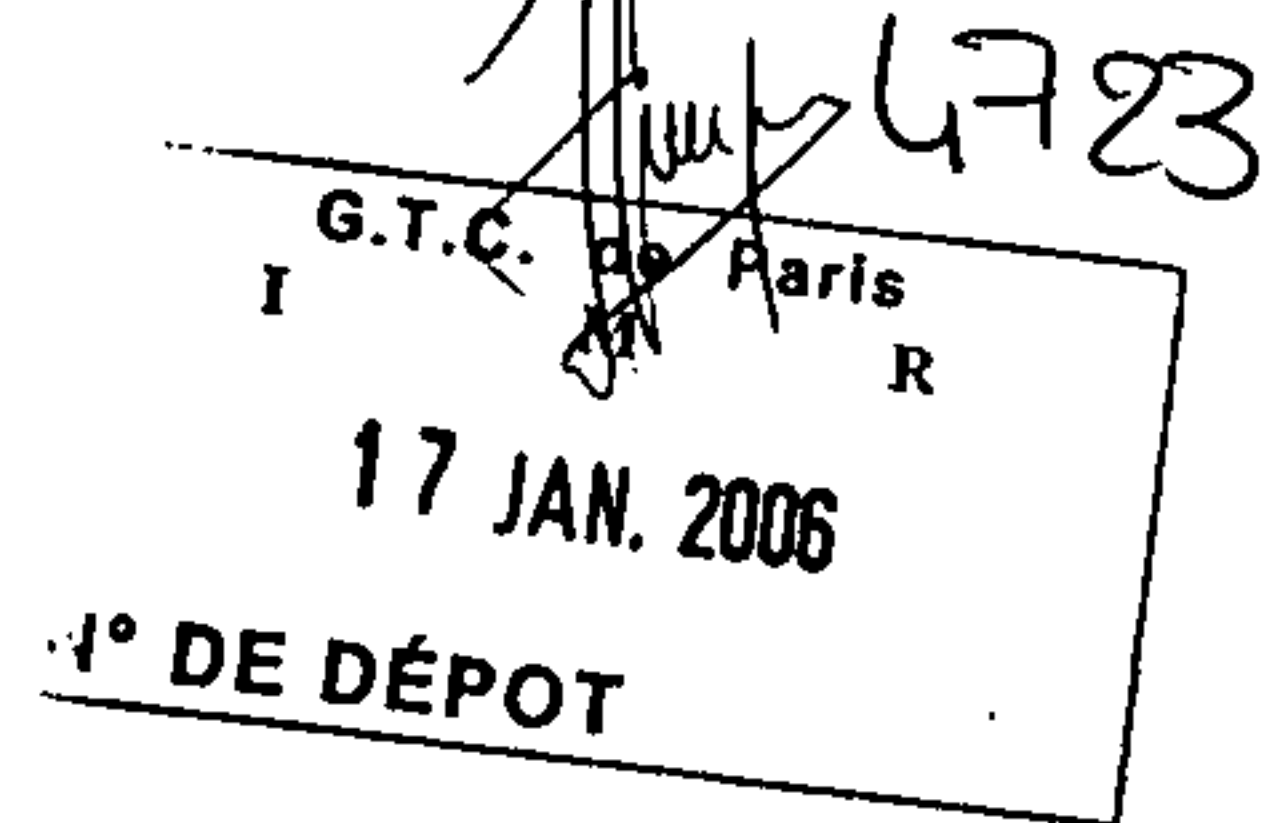


Certifié conforme
Denis Champenois
Président

0035832

Innovacom Gestion
SAS à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 800 000 €
Siège Social : 23, rue Royale – 75008 Paris
RCS : Paris B 430 087 429



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 3 JANVIER 2006**

L'an deux mille six,
le 3 janvier à 9 heures,

les associés d'INNOVACOM GESTION, Société par actions simplifiée au capital de 800 000 € divisé en 80 000 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, sur convocation faite par courrier électronique en date du 21 décembre 2005 par le Président du Directoire.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Madame Christiane SCHWARTZ préside la séance en sa qualité de Présidente du Conseil de Surveillance.

Monsieur Jérôme LECOEUR et Monsieur Jacques MEHEUT, les deux associés représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Denis CHAMPENOIS assume les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés, possèdent 72 382 actions sur les 80 000 formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus du quart du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- les copies des convocations adressées aux Actionnaires ;
- la feuille de présence de l'Assemblée et les procurations données par les associés représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance ;
- un exemplaire des statuts de la société ;

Il dépose également le texte du projet des résolutions qui vont être soumises à l'Assemblée.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément à l'article 20 des statuts de la Société et déclare que le document visé ci-dessus a été adressé aux associés ou tenu à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nominations de commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Pouvoirs.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, délibérant dans les conditions de quorum et majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, nomme pour une durée de six (6) ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir en 2012 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- la société DELOITTE & Associés – Société Anonyme au capital de 1 723 040 € sise au 185, avenue Charles-de-Gaulle – 92524 Neuilly-sur- Seine - RCS Nanterre N° 572 028 041 représentée par Madame Muriel de Szilbereky, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société en remplacement de Salustro Reydel ;
- la société BEAS – SARL au capital de 8 000 € sise au 7-9, Villa Houssay – 92524 Neuilly-sur- Seine - RCS Nanterre N° 315 172 445, Commissaire aux Comptes suppléant de la Société en remplacement de Monsieur Jean-Michel Charpentier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Les Commissaires aux Comptes ont fait connaître par avance à la Société qu'ils accepteraient ces mandats.

- DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 9H20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

La Présidente
Christiane SCHWARTZ

Les Scrutateurs
Jérôme LECOEUR

Le Secrétaire
Denis CHAMPENOIS

Jacques MEHEUT